

A.S.T Beaucaire

Service de Prévention et de Santé au Travail

195 allée de la Narbonnaise
30300 BEAUCAIRE

Siret : 775 860 281 00028 – APE : 8621Z

Procès Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Mercredi 23 avril 2025

L'Assemblée Générale Ordinaire de notre association, dûment convoquée par mail, s'est réunie par visio conférence, le mercredi 23 avril 2025 à 15h00.

Etaient présentes ou représentées : 27 entreprises représentants 1735 salariés.

Les adhérents de la fonction publique territoriale (Mairies essentiellement) nous ont précisé qu'ils ne pouvaient participer aux votes en Assemblée Générale d'une association à laquelle leur collectivité paie une prestation par un contrat de marché public. Leur effectif n'est donc pas pris en compte dans le calcul du quorum.

Nombre d'adhérents de l'association, hors fonction publique, au 31 décembre 2024 : 617.

Nombre de salariés suivis, hors fonction publique, au 31/12/2023 : 5 067.

Le quorum (30% des salariés, soit 1 521) est atteint.

Invités à la réunion :

- Docteur Loïc SOLVIGNON – médecin du travail
- M Rémy RAUSCHER - Ergonome
- Mme Nathalie GAUTSCHI – Coordinatrice administrative
- M. Christian BEGOUT - Expert-comptable
- Les membres du bureau



La réunion s'est déroulée suivant l'ordre du jour suivant :

1. Approbation PV de l'AG de l'Assemblée Générale du 24 avril 2024
2. Rapport moral du Président
3. Approbation des comptes au 31 décembre 2024
4. Budget prévisionnel 2025
5. Présentation du rapport annuel d'activité 2024 de l'AST
6. Démarche qualité / audit et certification SPEC2217
7. CPOM
8. Approbation grille tarifaire 2026 – offre socle et spécifique des entreprises adhérentes et travailleurs indépendants
9. Point sur la gouvernance – appel à candidature
10. Questions diverses

1. Approbation PV de l'Assemblée Générale du 24 avril 2024

Approuvé à l'unanimité

2. Rapport moral du Président

Monsieur Tony LAURENT préside la séance et remercie chacun de sa présence. Il réitère sa fierté de collaborer avec l'équipe de l'AST Beaucaire, rappelle l'obtention de l'agrément pour 5 ans en 03/2025 et annonce à l'Assemblée l'obtention de la Certification SPEC 2217 de niveau 3, qui est le plus exigeant. Ce fût un énorme travail de formalisation documentaire, auquel l'équipe a participé et a relevé brillamment ce défi.

3. Approbation des comptes au 31 décembre 2024 (cf bilan en annexe)

Monsieur Christian BEGOUT, expert-comptable, présente un point budget de l'année 2024 (Documents en annexe). Nous sommes sur un point de bascule avec tous les moyens mis en place sur l'année 2024.

La situation financière de l'AST est en nette progression, avec un prévisionnel des recettes à 477 000 € pour 2023 contre 530 000 € pour 2024, directement liée au turnover du personnel de certaines structures adhérentes mais également à l'affiliation d'une année pleine notamment pour la plateforme logistique Lidl qui emploie près de 150 salariés.

Concernant les frais généraux, sont constatés

- L'abonnement à la plateforme uEgar est maintenant en plein exercice sur l'année 2024 et donc bien défini à environ 13 000 € / an fourchette basse et 15 000 € / an fourchette haute
- Une augmentation de la maintenance informatique, directement liée
 - o A l'achat de matériel informatique pour le Docteur Jean Louis ZYLBERBERG, nouveau médecin du travail arrivé en octobre 2024
- Une augmentation des interventions sur le plan individuel de Mme Christelle TOUBERT, Psychologue du travail
- L'accompagnement par un cabinet externe dans le cadre de la certification SPEC 2217

4. Budget prévisionnel 2025 (cf bilan en annexe)

Le total des recettes est budgétisé à 560 000 €, directement lié :

- Aux pré-adhésions en cours et en attente de règlement de la facture pro format
- A l'affiliation du CCAS d'Arles au 1^{er} janvier 2025 qui présente une facturation de 16 500 €HT
- A l'affiliation depuis le 1^{er} janvier 2025, de plusieurs structures avec une masse salariale importante
- Au développement structural de certaines adhérents

Enveloppe formation à prévoir

- Formation des membres du bureau délivrée par l'organisme ISTNF
- DU Diplôme Universitaire en Management Qualité Sécurité Environnement pour l'Ergonome, M Rémy RAUSCHER, dans le cadre de ses nouvelles fonctions
- Formation Pack Office pour Mme Sylvie BONIFAS

A noter une enveloppe de 7 400 € avec OPCO Santé sur l'année 2025.

Variations à prévoir

- L'augmentation du temps de travail de Mme D'IMPERIO Virginie, assistante médicale
- La certification pour un montant total de 3 460 € TTC comprenant :
 - o Le pré audit en date du 19 février 2025
 - o L'audit en date du 26 mars 2025

Afin de garder une santé financière stable, il est prévu d'appliquer une augmentation de la cotisation forfaitaire annuelle de 3 % à compter du 1^{er} janvier 2026 ; voir point 7 du présent Conseil d'Administration

5. Présentation du rapport annuel d'activité 2024 de l'AST (cf rapport en annexe)

Pôle IPRP

M Rémy RAUSCHER, Ergonome de l'AST, commence par présenter la poursuite du déploiement du logiciel métier uEgar. 2024 a été notamment marquée par un travail sur une harmonisation de la traçabilité et la création d'indicateurs pertinents dans le cadre de l'offre socle et du nouveau projet de service.

- Construction du projet de service :
 - o Toute la réflexion a été guidée autour du projet de service, le renouvellement d'agrément et la certification, pour laquelle l'AST Beaucaire a fait appel à un prestataire (M ORSINI / cabinet QUALIPOLE)
 - o L'offre complémentaire pourrait être soumise à facturation. Pour le moment, l'AST Beaucaire a décidé de se concentrer exclusivement sur l'offre socle ; offre de base commune à tous les Services de Prévention et de Santé au Travail par principe d'équité.
 - o Une offre spécifique est exploitée, pour les travailleurs indépendants et professionnels de santé libéraux.
- Renouvellement d'agrément :
 - o Le renouvellement de l'agrément pour 5 ans ; l'AST Beaucaire est agréé du 25 mars 2024 au 25 mars 2029
- Préparation de la certification SPEC 2217 :
 - o Mise en œuvre d'une démarche qualité, accompagné par M ORSINI du cabinet QUALIPOLE à raison d'un jour / mois durant 8 mois
 - Approche processus : découpage par activité / pôle
 - Plan d'audit interne : prévision d'un audit interne 1^{er} trimestre 2026
 - Les non-conformités engendrent des actions correctives (amélioration continue)
- Cellule PDP, maintien en emploi / composition et fonctionnement :
 - o Personnel de l'AST participant :
 - Coordinateur cellule PDP
 - Rémy RAUSCHER / Ergonome, dans le cadre du suivi
 - Sylvie BONIFAS / IDEST, dans le cadre du pré-diagnostic
 - Les médecins du travail / Dr SOLVIGNON, Dr DE LABRUSSE, Dr ZYLBERBERG
 - L'assistante sociale, Mme Céline BERINGUER
 - La psychologue du travail, Mme Christelle TOUBERT
 - o Mise en œuvre 2024
 - Point dédié au suivi des dossiers 2 fois / trimestre, en Commission Médico-Technique, chaque 1^{er} lundi du mois pour le suivi des actions PDP
 - Précision des rôles de chacun, du parcours d'accompagnement en cellule PDP

- Mise en place d'une ligne téléphonique dédiée, d'une boîte mail et d'une page sur le site internet
- Bilan des AMT (Action en Milieu de Travail, en entreprise) et Activités Connexes liées au fonctionnement du service :
 - AMT majoritairement dédiées à la création et mise à jour des Fiches d'Entreprise, aux études de poste PDP et aux visites d'entreprise
 - Activités Connexes principalement dédiées à la préparation de la Certification SPEC 2217

Pôle médical

Le Dr Loïc SOLVIGNON présente une synthèse de l'activité du pôle médical en 2024 (*cf en pj*). Il indique également qu'en parallèle de l'AST Beaucaire, sont menées des actions à destination des professionnels de santé via le CPTS Communauté Professionnelle Territoriale de Santé.

Le bilan d'activité 2024 est validé à l'unanimité par le Conseil d'Administration et sera présenté lors de l'Assemblée Générale du 23 avril 2025.

6. Démarche qualité / audit et certification SPEC2217

L'AST Beaucaire, audité le mercredi 26 mars 2025, est certifié niveau 3 avec zéro non-conformités. Rapport d'audit en PJ.

7. CPOM

Une présentation des 2 axes du CPOM Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens, est prévue le 07 mai 2025 au sein des locaux de l'AST avec la DREETS et la CARSAT.

8. Approbation grille tarifaire 2026 – offre socle et spécifique des entreprises adhérentes et travailleurs indépendants

La grille tarifaire 2026, approuvée en Conseil d'Administration du 09 avril 2025, est présentée aux représentants d'entreprises présents. Elle sera diffusée sur le site internet prochainement.

9 – Point sur la gouvernance

➤ Remplacement de M Julien SABATON / collègue salariés

M Placido RODRIGUEZ, salarié du groupe HEIDELBERG MATERIALS France (anciennement CALCIA) présente sa candidature.
Approuvé à l'unanimité

➤ Remplacement de Mme Nathalie FOURNIER / collègue salariés

M Johnny GACIA, salarié de l'entreprise KONING'S, présente sa candidature.
Approuvé à l'unanimité

➤ Succession de Mme Michèle ARNAUD / Présidente de la Commission de Contrôle

La réglementation en vigueur n'interdisant pas la cumulation du mandat de Président Adjoint avec le mandat à la Présidence de la Commission de Contrôle, Tony LAURENT le Président, propose le siège à M Frédéric ANSELME. Proposition acceptée et approuvée à l'unanimité pour la cumulation du mandat de Président Adjoint et Président de la Commission de Contrôle.

Pour information :

➤ **Démission de Mme Aurélie OTIN / collègue employeur**

La candidature de Mme Nathalie BRELAUD, remplaçante de Mme Aurélie OTIN au poste de Responsable Ressources Humaines du groupe EBTRANS depuis le 1^{er} mars 2025, a été approuvée à l'unanimité lors du Conseil d'Administration du 09 avril 2025.

➤ **Démission de M Jean GIMENEZ / collègue salariés**

La candidature de M Pierre DUMUYT, salarié de l'entreprise CHIMIREC, a été approuvée à l'unanimité lors du Conseil d'Administration du 09 avril 2025.

10 – Questions diverses

Pas de question



L'ordre du jour étant épuisé, personne ne demandant la parole, la séance est levée à 16h00.

Le Président
Tony LAURENT

Le Secrétaire
Yves LE RET